

■ **AO Conseil Sàrl**, à Chavannes-de-Bogis, CH-550-1049569-8, conseils en gestion d'entreprises agricoles (FOSC du 27.04.2007, p. 15). Statuts modifiés le 20 septembre 2007. Siège transféré à Avenches, rue de l'Avenir 2, c/o Olivier Antoine. Aubry Golaz Daisy, qui n'est plus associée-gérante et dont la signature est radiée, cède sa part de CHF 1'000 à l'associé Antoine Olivier, désormais à Avenches, dont la part est portée de CHF 19'000 à CHF 20'000, lequel est élu gérant avec signature individuelle. Rectificatif. La graphie exacte de la raison sociale est: **AO Conseil SARL**.

Journal no 11259 du 24.09.2007
(04131462 / CH-550.1.049.569-8)